

SPFA : Hausse "spectaculaire" de l'emploi dans l'animation, mais des inquiétudes persistent

http://www.lefilmfrancais.com/cinema/139626/spfa-hausse-spectaculaire-de-l-emploi-dans-l-animation-mais-des-inquietudes-persistent?utm_source=Eole&utm_medium=Emailing&utm_campaign=Le+film+Fran%C3%A7ais

A l'occasion des **Rencontres Animation Formation d'Angoulême**, Audiens a présenté les chiffres de l'emploi dans l'animation, en hausse pour la troisième année consécutive. De bons résultats pour le SPFA, qui ne doivent pas cacher les inquiétudes de la profession concernant la relocalisation des entreprises, mais aussi l'arrêt de France 4.

La masse salariale de l'animation française atteint 171M€ en 2017, en hausse de 22% par rapport à 2016, et de 65% par rapport à 2014, "démontrant pleinement l'efficacité des différents crédits d'impôt modifiés par le Parlement en 2014 et 2015 (crédit d'impôt cinéma et audiovisuel, crédit d'impôt international) et de la réforme du Fonds de soutien à la production audiovisuelle d'animation du CNC en vigueur depuis le 1er janvier 2016", souligne le Syndicat des producteurs de films d'animation (SPFA) dans un communiqué. Cette hausse traduit également selon lui "la capacité des producteurs indépendants français à prendre pleinement le risque de la relocalisation sur le territoire français d'une partie importante de la fabrication des œuvres." En 2017, ce sont 7 300 salariés qui ont travaillé dans le secteur, soit 1 000 de plus que l'année précédente (+15%). Le nombre d'heures travaillées progresse lui de 26% et atteint 7 millions en 2017, atteignant ainsi l'ensemble des objectifs fixés par le SPFA au moment des réformes du CNC et du crédit d'impôt. Dans le détail, l'animation française emploie principalement des jeunes actifs, plus de 75% des CCDU (Contrat à durée déterminée d'usage) et 60% du personnel en CDI ayant moins de 40 ans. Le milieu tend à se féminiser, avec une augmentation du nombre de femmes qui l'intègre d'année en année. Ces dernières représentent ainsi 46% du personnel permanent et 34% des salariés sous CDD d'usage. Les écarts de salaires persistent ("de l'ordre de 5 à 10% en fonction du contrat de travail, du poste occupé, du statut de cadre ou de non cadre"), mais on tendance à se réduire, et reste nettement inférieurs aux écarts constatés sur l'ensemble de la population active, met en avant l'étude. L'activité reste quant à elle majoritairement située en Île-de-France, même si elle se développe dans d'autres territoires (Nouvelle Aquitaine, Hauts-de-France, Occitanie ou encore Auvergne-Rhône-Alpes), qui représentent désormais 20% de la masse salariale totale du secteur, "en lien avec la multiplication des créations de studios dans les régions." Ce marché de l'emploi devrait par la suite être soutenu par les mesures annoncées par le CNC pour le long métrage d'animation en octobre dernier, et qui entreront en vigueur en janvier, ajoute le syndicat. Pour ce dernier, "après ses performances historiques à l'exportation en 2017 avec 116 M€ de recettes (+9,3%), ces chiffres de l'emploi traduisent le dynamisme de l'industrie française, la capacité entrepreneuriale des producteurs indépendants qui la composent et

l'action déterminante des pouvoirs publics". Mais ces bons résultats "ne doivent pas cacher les inquiétudes grandissantes des entreprises du secteur face à des décisions qui pourraient mettre en cause la dynamique de cette croissance." "Le mouvement massif de relocalisation reste un pari risqué pour les entreprises qui ont besoin de visibilité sur la pérennité des dispositifs de soutien. La baisse annoncée de la valeur du point minute du Fonds de soutien audiovisuel du CNC et la mise en cause du dispositif des avances, conçu pour accompagner la croissance des entreprises, peuvent ainsi amener beaucoup d'entre elles à revoir leur stratégie en matière de relocalisation", explique le SPFA. Autre sujet d'inquiétude pour les producteurs, l'arrêt de France 4 programmée courant 2020, "alors que rien n'indique que le service public soit capable d'y substituer une offre garantissant l'exposition des œuvres auprès des enfants, [qui] aura des répercussions sur la dynamique des exportations. Une forte exposition sur le marché domestique est en effet la condition indispensable pour imposer des oeuvres au niveau international, et permettre à la filière d'amortir ses investissements."

Océane Le Moal